

Article paru le 23 février 2023

Comment recycler sa tondeuse, ses outils de jardin et ses pots de fleurs ?



- Publié il y a 17 heures

LA MAIN DOUBLEMENT VERTE - Vous ne savez pas quoi faire de votre tondeuse ? Ça tombe bien, une filière de recyclage dédiée aux déchets de jardinage et de bricolage vient de voir le jour.

Tondeuse défectueuse, pots de fleurs cassés, fourche à bêcher sans manche, si la déchetterie était l'unique solution pour vous débarrasser de votre matériel de jardin et de bricolage inutilisable, sachez que ce type de déchets pourra désormais être recyclé en lieu sûr. En effet, une filière de recyclage vient d'être spécialement créée pour les outils de bricolage et de jardinage en France. Des espaces de collecte et de recyclage plus que bienvenus lorsque l'on sait que 240 000 tonnes de ces produits sont vendus chaque année dans notre pays.

Des bacs et des bennes de collecte dans 4000 points de vente

Reposant sur le principe du "pollueur-payeur", cette nouvelle filière à "Responsabilité élargie du producteur" (REP) entend ainsi imposer aux fabricants, importateurs et distributeurs le versement d'une éco-contribution pour chaque article mis en vente.

Lancé en 2022, le concept devrait se pérenniser au cours de l'année 2023 avec l'installation de bacs et de bennes de collecte dans environ 4000 points de vente.

Grandes surfaces de bricolage, négoce de matériaux, jardineries, il sera donc désormais possible d'y déposer les outils dont on ne se sert plus.

"On estime qu'il y a au moins 100 000 tonnes de déchets de bricolage et de jardinage mis au rebut chaque année, pour quelques 240 000 tonnes" de produits neufs mis sur le marché, détaille à l'AFP Dominique Mignon, présidente d'Ecomaison, un des trois éco-organismes agréés par l'Etat pour organiser la collecte, la réparation, le réemploi et le recyclage dans la nouvelle filière. EcoDDS et Ecologic sont les deux autres éco-organismes sélectionnés pour la gestion de cette nouvelle filière. Ils s'occuperont respectivement des outillages de peinture (pinceaux, rouleaux, bacs) et des machines et appareils motorisés thermiques.

L'objectif ? Recycler, d'ici fin 2024, 55% des déchets collectés et jugés non réutilisables, qui sont pour 40% du matériel destiné à l'entretien et à l'aménagement du jardin, comme le précise Dominique Mignon. *"Pour le jardin, les deux tiers de la mise en marché sont des pots de fleurs. Les matières premières sont plutôt le plastique qui se recycle quand il est mono résine, il faut juste qu'on le collecte. Dans l'outillage, très souvent, c'est la part métal qui est majoritaire, comme dans un marteau par exemple, ce qui facilite le recyclage".*

Des tondeuses et des outils reconditionnés pour une nouvelle vie

Quant aux outils de jardinage motorisés, 13 000 tonnes de ces déchets devraient être collectés puis recyclés dès 2024. L'idée est de les réparer afin de permettre à un maximum d'articles d'occasion d'être remis en vente ou bien donnés. Débroussailleuse, tondeuse, pompe de surface, taille-haies, sachez que Castorama revalorise également vos appareils de jardin électriques. Associée à Back Market, leader européen du marché du reconditionné, l'enseigne propose une flopée de produits d'occasion remis sur pied à des prix très intéressants.

Et si vous achetez une nouvelle tondeuse, ou tout autre outil de jardin motorisé, n'hésitez pas à souscrire un forfait d'entretien avec une enseigne comme Castorama, qui vous permettra de rallonger sa durée de vie. D'ailleurs, si vous souhaitez faire encore plus d'économies car vous n'avez pas le besoin quotidien d'un équipement, sachez que vous pouvez aussi louer du matériel de jardinage chez certains magasins Castorama en partenariat avec Loxam.